



Chers parents,

À l'aube d'une nouvelle année scolaire, voici les indications pour l'accueil du 30 août prochain pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. \*Prenez note que **les élèves du préscolaire (4 ans et 5 ans)** seront accueillis **seulement à 9h00 ou 13h00** et qu'une lettre personnalisée leur sera envoyée par courrier pour donner les indications du début de la rentrée progressive.

Pour la rentrée scolaire, tous **les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année** doivent se présenter **mercredi le 30 août, de 8h30 (sur la cour d'école) à 15h30**. À noter que le transport scolaire circulera normalement.

Pour **le primaire**, voici le déroulement de l'activité :



8h30 à 9h15	<b>Accueil de tous les élèves par le personnel sur la cour d'école*</b> Le personnel de l'école les attendra sur la cour. Les élèves <u>doivent apporter leurs effets scolaires</u> selon la liste fournie. Vous pouvez également la retrouver sur le site du CSSOB au <a href="http://www.csob.qc.ca">www.csob.qc.ca</a> sous l'onglet « Écoles primaires/ Ste-Lucie ». Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à l'entrée de la cour d'école, mais doivent les laisser seuls une fois rendus sur les lieux. Une activité permettra aux élèves de découvrir qui sera leur enseignant(e) titulaire. Chaque élève doit porter <b>un accessoire de la couleur de son niveau</b> : 1 <sup>re</sup> année : JAUNE 2 <sup>e</sup> année : VERT 3 <sup>e</sup> année : ORANGE 4 <sup>e</sup> année : ROUGE 5 <sup>e</sup> année : ROSE 6 <sup>e</sup> année : BLEU  *S'il pleut, les élèves iront directement au gymnase où le personnel les attendra.
9h15 à 11h20	<b>Activités en classe</b> Accompagnés de leur titulaire et du personnel, les élèves vivront des activités d'accueil en classe.
11h20 à 12h40	<b>Dîner</b> <u>Préalablement inscrits</u> , les élèves iront dîner au service de garde <b>ou</b> au service des dîneurs <b>ou</b> à la maison, selon le choix des parents. On rappelle que vos enfants doivent être inscrits aux différents services pour y avoir accès (service des dîneurs ou service de garde).
12h40 à 14h30	<b>Activités en classe (suite)</b> Toujours en compagnie de leur titulaire et du personnel, les élèves poursuivront les activités d'accueil. Ils se prépareront pour la parade.
14h30	<b>Parade dans les rues du quartier</b> en arborant les couleurs de chaque niveau. Les parents et les résidents du quartier pourront voir les élèves et le personnel de Ste-Lucie osciller les rues à proximité de l'école. <b>*Prenez note que s'il pleut, l'activité sera annulée.</b>
15h30	<b>Départ</b> des élèves en autobus, à pied <b>ou</b> entrée au service de garde pour les élèves inscrits à cette journée.

## RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER :

**Le mercredi, 30 août**  
les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup>  
année se présenteront à  
l'école selon l'horaire  
régulier :

**8h20 à 11h20**

**et de 12h40 à 15h30**

**Pour le préscolaire, l'horaire  
de la rentrée progressive  
entre en vigueur selon la  
lettre reçue par la poste.**

↳ Pour la sécurité des élèves, si votre enfant fréquentera le service de garde, assurez-vous d'en avoir avisé l'enseignante **et** la responsable du service de garde.

**N.B. : Le service de garde sera ouvert dès le 28 août à compter de 7:00 jusqu'à 17:45 pour les élèves du primaire étant préalablement inscrits.**



### RAPPEL DES FRAIS SCOLAIRES À PAYER POUR LA RENTRÉE

Maternelle	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
60.00 \$	67.00 \$	67.00 \$	67.00\$	67.00\$	67.00 \$	67.00 \$

Une facture vous sera remise via la pochette facteur de votre enfant au cours de la première semaine d'école. Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes modalités de paiement. Vous pourrez choisir celle qui vous convient.



Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois poursuit son virage vert. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet [www.csob.qc.ca](http://www.csob.qc.ca), sous la rubrique de chacune des écoles ainsi que sur la page Facebook de l'école. Nous vous remercions de votre collaboration!

Le personnel de l'école Ste-Lucie vous assure de son entière collaboration afin d'assurer la réussite de chacune et de chacun. Nous souhaitons que cette année soit enrichissante à tous les niveaux.

Le personnel de l'école Ste-Lucie

  
Nathalie Gosselin  
Directrice

  
Nathalie Lyette  
Directrice adjointe